

souhaitaient voir organiser d'autres foires de ce genre. Avec ces renseignements, il sera possible au Ministère de mieux attribuer les maigres ressources prévues pour les foires commerciales.

La Direction a également donné nombre d'ateliers sur la façon de rentabiliser au mieux la participation à des foires commerciales.

PÊCHES

La Direction des pêches d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada est chargée de développer le marché à l'exportation des poissons et fruits de mer, y compris l'aquaculture, ainsi que les services connexes. Sa première tâche consiste à encourager la mise en valeur, pour les produits de la mer canadiens, d'un marché d'exportations coordonné et efficace.

En mars 1991, à Halifax, la Direction a organisé, à l'intention du gouvernement et de l'industrie, une conférence sur le développement des exportations de produits du poisson et de fruits de mer. Conformément aux consultations menées avec l'industrie et les provinces, la Direction avait axé ses efforts sur la commercialisation de quatre grands produits, à savoir : le saumon, le homard, ainsi que les espèces sous-exploitées, d'une part, et le groupe des produits à valeur ajoutée et des espèces plus coûteuses, d'autre part.

La Direction a effectué une enquête sur la commercialisation du homard dans le monde afin de savoir s'il était possible d'augmenter les exportations de homards canadiens vers 38 pays et marchés régionaux. En avril 1990, des membres de la Direction ont participé au Colloque de Boston sur le homard canadien, et ils ont pris la parole à la conférence annuelle de la *Shellfish Association of Great Britain*, qui s'est tenue à Londres en mai. Une enquête sur la commercialisation du saumon dans le monde a également été réalisée. En outre, la Direction a mis en oeuvre une série de projets promotionnels dans le cadre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique. Ils visaient à encourager l'industrie à participer au Colloque sur les espèces de poissons sous-exploitées et à lui apporter son soutien. Par ailleurs, on a préparé et distribué la nouvelle édition du *Répertoire des exportateurs canadiens de poissons et de crustacés*.

Le *Répertoire mondial des importateurs de poissons et fruits de mer* a également été préparé et distribué en application du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique. Il est le résultat de la plus vaste étude des marchés étrangers jamais effectuée au Canada dans le secteur des produits de la mer. Afin d'encourager l'emploi des ordinateurs personnels et d'autres outils de haute technologie pour commercialiser ces produits, on a également préparé une version sur disquette de ce répertoire.

À l'intention des exportateurs, la Direction a rédigé des rapports sur des manifestations comme *Seafood '90* (conférence donnée au printemps 1990 à Kyoto, au Japon, sur la commercialisation des produits de la pêche et parrainée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et *Sea Fare International 1990*, qui a eu lieu à Long Beach, en Californie.

Les renseignements confidentiels communiqués aux exportateurs canadiens fournissent à ces derniers des données essentielles pour évaluer le marché des produits de la pêche. Au cours de l'automne 1990, la Direction a publié une nouvelle édition du *Guide des marchés d'exportation des produits du poisson*, accompagné d'une nouvelle version annotée destinée aux exportateurs. Elle a également publié de nouvelles lignes directrices à l'intention des exportateurs de poisson canadiens vers la France et le Japon. Parmi les autres lignes directrices en préparation, citons un rapport sur le Mexique qui donne les résultats d'une mission envoyée dans ce pays par l'industrie au printemps de 1991 et à laquelle participait la Direction.

Celle-ci s'est occupée de faire participer les agents des bureaux commerciaux canadiens à l'étranger aux réunions annuelles conjointes du Conseil canadien des pêches et de l'Association canadienne des exportateurs de poisson. Le directeur de la Direction est membre d'office du conseil d'administration de cette association.

En vertu des dispositions sur les activités « spéciales » du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), elle a apporté son appui à l'Association canadienne des exportateurs de poisson, à l'Association des chasseurs de phoques du Canada, à l'Association québécoise de l'industrie de la pêche, à la Prince Edward Island Seafood Processors Association, à l'Association des producteurs de hareng fumé de la région de Cap Pelé, au Fisheries Council of British Columbia, au B. C. Oyster Board et à l'Association des éleveurs de saumon de la Colombie-Britannique.